

VOIE GENERALE ?

Bac professionnel ?

Bac technologique ?

Où ?

**APRES LA CLASSE
DE TROISIEME**

CAP ?

Comment ?

VOIE PROFESSIONNELLE ?

Bac général ?

VOIE TECHNOLOGIQUE ?

L'orientation, c'est une démarche personnelle



Mes aptitudes

Mes qualités

Mes résultats

Mes goûts

Echanges avec le
Professeur Principal

Recherche
documentation

Stages

Entretien PsyEN

Psychologue de l'Education Nationale

afin de choisir une formation concrète

Deux voies d'orientation, quatre diplômes différents

Voie générale et
technologique

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
général

Baccalauréat
technologique

1

2

Seconde GT
Seconde générale et technologique

Voie professionnelle

Parcours en 3 ans

Baccalauréat
professionnel

Parcours en 2 ans

CAP
Certificat d'Aptitude
Professionnel

3

4

Seconde Pro
Seconde professionnelle

1^{re} année
CAP

Classe de troisième

La seconde générale et technologique

Classe de seconde générale et technologique

approfondissement des matières générales de 3e

Un tronc commun de 26h30 par semaine :

Français	4h
Mathématiques	4h
Histoire Géographie	3h
Langues	5h30
Physique chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Sciences économiques et sociales	1h30
EPS	2h
Sciences numériques et technologie	1h30
Enseignement moral et civique	18h réparties sur l'année (0,5h en moyenne par sem.)

+ un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève

+ deux enseignements optionnels maximum

[BO n°29 du 19 juillet 2018](#)

Bac général

Privilégie l'écrit et la réflexion autour de notions abstraites et théoriques.

Développe la culture générale et permet d'acquérir une méthodologie de travail en vue d'études longues (bac + 5 : université, grandes écoles...).

1 seul bac

Bac technologique

Intérêt pour les matières appliquées.

Équilibre entre les disciplines générales et technologiques, en vue d'études supérieures courtes (bac + 2 ou 3 : BTS, DUT, licence pro...), voire longues (classes prépa, université...).

8 séries de bac

1 seul bac général

Un tronc commun

+

3 spécialités en Première

2 spécialités en Terminale

1 bac général

Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

Enseignements optionnels

> Un enseignement en première
Deux enseignements possibles
en terminale

> Libre choix

> Durée 3 h

Dès la première :

En terminale uniquement :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET
CULTURES DE
L'ANTIQUITÉ

MATHÉMATIQUES
EXPERTES

MATHÉMATIQUES
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS
ENJEUX DU MONDE
CONTEMPORAIN

Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	12 h	12 h		

* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

Lycée des Horizons

Les spécialités en 1^{ère} :

- Humanité, littérature et philosophie
- Langues, littérature et culture étrangère en anglais
- Histoire géographie, géopolitique et science politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Numérique et sciences informatiques

Les options facultatives:

- Langues et cultures de l'antiquité, Latin et Grec ancien
- Musique
- Théâtre
- Science de l'ingénieur (option en 2^{nde})
- gestion et management (option en 2^{nde})

8 bacs technologiques



STI2D

Sciences et Technologies de l'Industrie
et du Développement Durable



STD2A

Sciences et Technologies du Design
et des Arts Appliqués



STL

Sciences et Technologies
de Laboratoire



STAV

Sciences et Technologies
de l'Agronomie et du Vivant



STMG

Sciences et Technologies
du Management et de la Gestion



STHR

Sciences et Technologies de
l'Hôtellerie et de la Restauration



ST2S

Sciences et Technologies
de la Santé et du Social



TMD

Techniques de la Musique
et de la Danse

8 bacs technologiques

Un tronc commun

+

3 spécialités en Première

2 spécialités en Terminale

(pour STMG et STI2D,

une spécialité spécifique à choisir en terminale)

Les bacs technologiques

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences
et technologies
du management
et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences
et technologies
de la santé
et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion
- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

Les épreuves du bac, Voie générale et voie technologique

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale

60%
de la note
finale

ÉPREUVES FINALES

✓ **10%** de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale

✓ **30%** de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale

✓ **1** épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral

✓ **4** épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

Les épreuves du bac, Voie générale et voie technologique

Le contrôle continu (40 %):

10 % correspond aux bulletins scolaires

30 % sont des épreuves en cours d'année sur le tronc commun et la spécialité abandonnée en fin de 1^{ère} (coef 5 chaque matière)

Les épreuves (60%):

En 1^{ère}, épreuves de Français écrite et orale, coef 10

En Terminale, épreuves des deux spécialités, coef 16 chacune

Épreuve de philosophie, coef 8 (coef 4 en bac techno)

Epreuve de grand oral sur une spécialité, coef 10 (coef 14 en bac techno)

La voie professionnelle

Le BAC professionnel

(PLUS DE 90 BACS professionnels)

- Directement après la 3^{ème}
- 3 ans d'études
- Permet de découvrir un champ professionnel
- Choisir une spécialité
- Enseignements généraux et professionnels
- Importance d'une LV1, voire d'une LV2
- Périodes en milieu professionnel
(22 semaines réparties sur 3 ans)

Les enseignements

- Enseignement **professionnel** (55 % du temps) , acquisition de connaissances et savoir-faire
- Enseignement **général** (45 % du temps) articulé avec l'enseignement professionnel



- Accompagnement personnalisé (2h)
- Applications pratiques (ateliers, salons)
- Stages en entreprise (+/- 22 semaines sur 3 ans)

Réforme du bac professionnel

Des familles de métiers :

par exemple

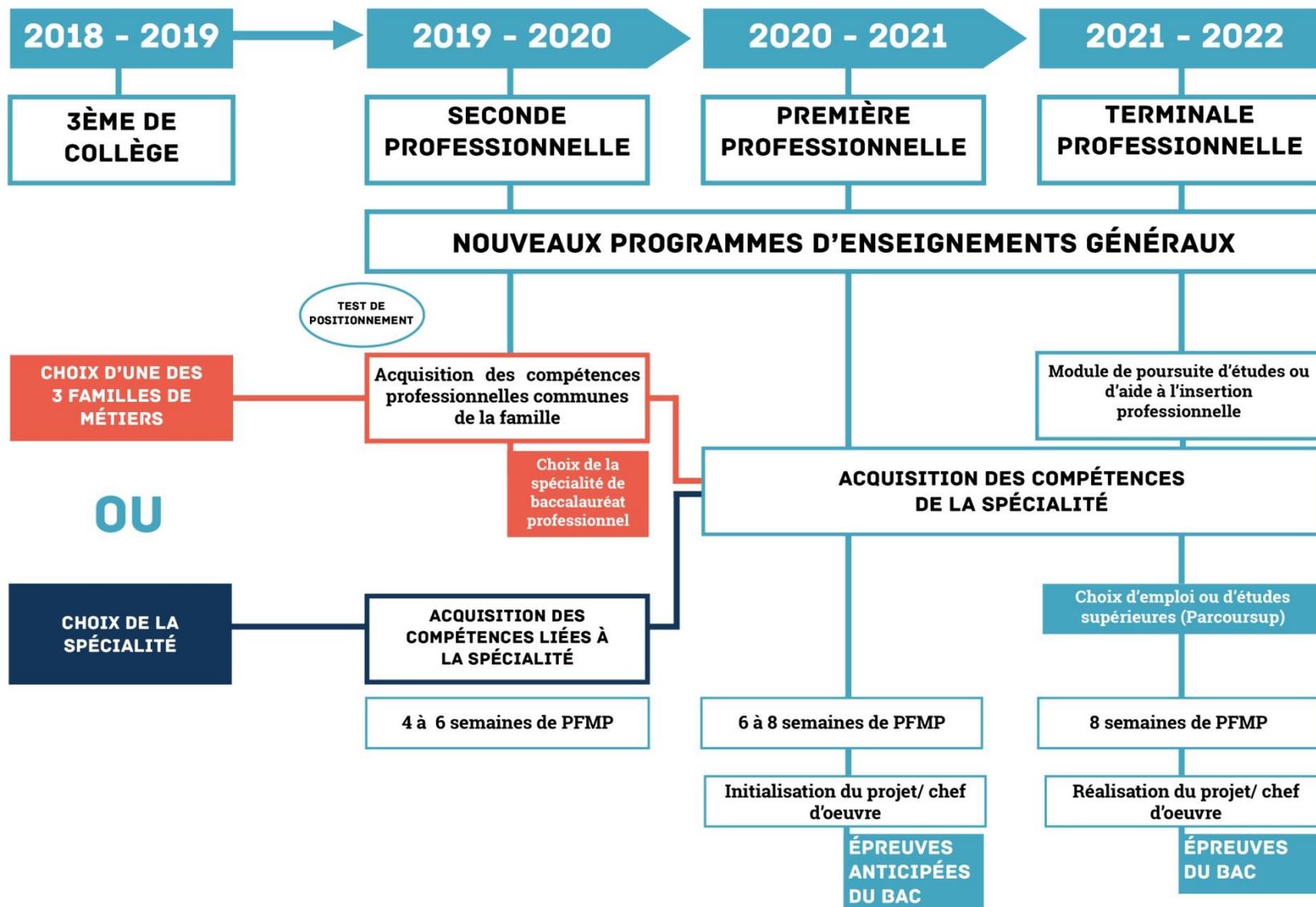
- Métiers de la relation client
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

Favoriser l'apprentissage

Réalisation d'un chef d'œuvre

Module insertion professionnelle ou poursuite d'études

PARCOURS D'UN ÉLÈVE ENTRANT EN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL EN 2019



Le CAP

- Se former à un métier précis
- 2 ans d'études
- L'enseignement est concret
- Avec des stages en entreprise (12 à 16 semaines)
- C'est souvent un minimum exigé par les employeurs
- Poursuite d'étude possible en BAC PRO ou BP dans la même spécialité

L'apprentissage

Conditions

- Avoir entre 16 et 25 ans (ou 15 ans et sortir d'une classe de 3e)
- Choisir sa profession / formation
- Trouver un employeur
- Signer un contrat



Salaire

- De 25% à 75% du SMIC selon l'âge et l'ancienneté
- Statut de salarié, travail: 35h par semaine
- Cinq semaines de vacances

Lieu

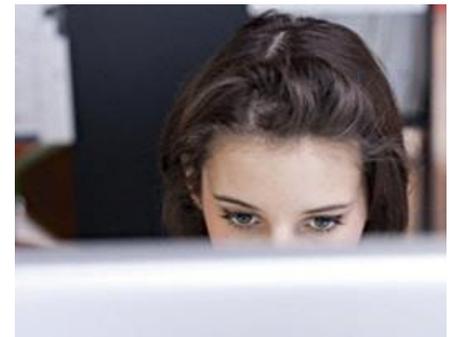
Alternance entre l'entreprise et le CFA ou les lycées, grandes écoles...

Durée

variable

Objectif

Du CAP au BTS...jusqu'aux grandes écoles



Les procédures d'orientation

Les vœux d'orientation

Au 1^e semestre

Phase provisoire

La famille exprime des intentions d'orientation

Le chef d'établissement donne un avis et des conseils

Au 2^e semestre

Phase définitive

La famille exprime ses demandes d'orientation

Le chef d'établissement prend sa décision sur propositions du conseil de classe

La famille remplit le dossier d'orientation



Le conseil de classe examine le dossier

Si désaccord



Entretien avec le principal



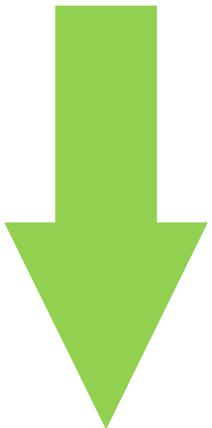
Si désaccord



Commission d'appel



Décision d'orientation



Orientation puis affectation

Procédure informatisée pour tous (AFFELNET)



ATTENTION ! Le nombre de places est **limité**
pour les demandes en lycées professionnels

5 voeux maximum

En juin tri et classement informatisés des candidats

Affectation

en 2^{nde} Générale et Technologique

Les lycées généraux et technologiques sont sectorisés. C'est la carte scolaire. Elle assure aux élèves de l'académie, **en fonction de l'adresse de leur domicile, un accès prioritaire au lycée du secteur géographique.**



Affectation en voie professionnelle

Les notes de 3^e comptent pour l'entrée au lycée

Pour entrer en lycée professionnel, de **bons résultats** donnent plus de chance **d'obtenir la famille de métiers ou spécialité demandée.**



Des coefficients sont appliqués aux notes selon la formation ou la spécialité.

Certains CAP et Bac pro sont plus demandés que d'autres. Les places étant limitées, cela explique la **difficulté à obtenir satisfaction** sur ces formations.

Il est donc **fortement conseillé de se porter candidat dans plusieurs établissements pour une même formation**

(nécessité de transport, d'internat...).

Fin juin : notification d'affectation

A l'issue du premier tour, deux situations peuvent se présenter :

- **L'élève est affecté** sur l'un de ses vœux
il doit s'inscrire dans le lycée d'accueil

- **L'élève n'a obtenu aucun de ses vœux**
ou il est classé en liste supplémentaire
il doit prendre contact avec son collège d'origine



Pour la voie professionnelle, l'élève peut participer au deuxième tour d'affectation. Il peut formuler de nouveaux vœux sur les places restant disponibles dans tous les établissements de l'académie.

**Permanence de Mme ROBERT,
Psychologue de l'Education Nationale,**

au collège

Mardi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Prise de rendez-vous à la vie scolaire